



ValDem info #52

Novembre 2025

Syndicat mixte de collecte et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois | www.valdem.fr



Édito

”



Thierry BOULAY
Président de ValDem

D epuis quelques mois de nouvelles filières de recyclage, avec des bennes ou des contenants dédiés, ont été installées dans l'ensemble des déchetteries de ValDem.

Progressivement, accompagné par les conseils que prodiguent les gardiens, chacun d'entre nous s'approprie cette modification du service.

Nous sommes conscients que les dépôts en déchèterie peuvent parfois générer de l'incompréhension en raison de leur complexité, mais soyez assurés que nous nous engageons à vous accompagner progressivement pour simplifier et optimiser ces gestes essentiels.

Avec ce tri plus complet nous respectons les consignes réglementaires mais surtout, nous améliorons le recyclage des apports en déchetteries. Cela concerne essentiellement les encombrants jusqu'à une période récente enfouis ou incinérés, et qui désormais peuvent trouver une seconde vie soit en réemploi soit en recyclage matière, de telle sorte à produire de nouveaux biens aux mêmes caractéristiques que le déchet dont ils sont issus.

En développant ce tri en déchetterie nous menons une action concrète pour une moindre utilisation de matières premières, donc moins préjudiciable pour les pollutions et le climat.

Il y a également un atout économique à utiliser ces nouvelles filières car elles permettent de mieux maîtriser les coûts de traitement. Pour autant certaines filières sont encore fragiles. Nous devons être attentifs à leur évolution et obtenir des garanties sur leur permanence.

En regard des implications écologiques et financières les élus locaux en charge du service public des déchets ménagers restent engagés sur ces dossiers.



Info flash

Le centre de tri
a recensé

14
départs
de feu

en 2024 et déjà

13

à fin septembre
2025, en raison
de déchets
dangereux
présents dans les
bacs jaunes.



Application « mes déchets – valdem »

Une nouvelle fonctionnalité sur votre application pour un tri sans faute

Un doute sur le tri d'un déchet ? La nouvelle fonction de l'application est faite pour vous ! Grâce à son **guide du tri intelligent**, il vous suffit de taper le nom de votre déchet dans notre moteur de recherche pour découvrir les solutions de recyclage adaptées autour de chez vous. Tapez, trouvez, recyclez !

Gratuite et facile à utiliser, elle est disponible sur App Store et Google Play.

Outil également consultable depuis notre site internet !





Les dates à ne pas manquer, début 2026

► Samedi 21 mars à VENDÔME

Sauvons les meubles

De 9h à 16h

Participez à notre grande vente solidaire de meubles et d'objets sauvés de la déchetterie ! L'objectif : leur offrir une seconde vie, sensibiliser au réemploi et à la réduction de la surconsommation, tout en soutenant les associations locales.



► Le samedi 13 juin à VENDÔME

Recyclons les vélos

De 9h à 12h

Vous cherchez un vélo à petit prix pour vos balades ensoleillées ou du matériel de plein air pour profiter du beau temps ?

Tous nos articles sont issus du réemploi, sauvés de la déchetterie et proposés à des prix défiant toute concurrence ! C'est l'occasion parfaite de s'équiper sans se ruiner !



► Samedi 14 mars, 11 avril et 9 mai

Vente de compost et paillage

De 9h à 12h - Sur la plateforme de déchets verts à Vendôme

Tarifs :

- 20 € la remorque simple essieu
- 30 € la remorque double essieux
- 5 € le sac de 25 l (à remplir soi-même)

Règlement par espèce ou chèque à l'ordre du trésor public



Zoom sur la "fast fashion"

Une mode éphémère aux lourdes conséquences

Derrière la « fast fashion », ou mode rapide, se cache un modèle de production intensif et à bas coût, caractérisé par un renouvellement constant des collections. Si cette offre séduit par ses prix attractifs, elle engendre de la surconsommation accompagnée des conséquences environnementales et sociales préoccupantes.

Le secteur textile figure parmi les plus polluants au monde. La culture du coton requiert d'importantes quantités d'eau et de pesticides, tandis que les procédés de teinture et de traitement des tissus libèrent des substances chimiques dans les cours d'eau.

La majorité des vêtements issus de la fast fashion, composés de fibres synthétiques telles que le polyester ou le nylon, libèrent également des microplastiques lors des lavages, contaminant durablement les milieux aquatiques. À cela s'ajoute une empreinte carbone considérable, liée à une production délocalisée et à un transport intensif.

Ces vêtements à bas coût, sont **non recyclables**. Les mélanges de fibres et les traitements chimiques employés rendent leur revalorisation quasi impossible. Ces articles finissent ainsi, pour la plupart, incinérés après une courte durée d'usage.

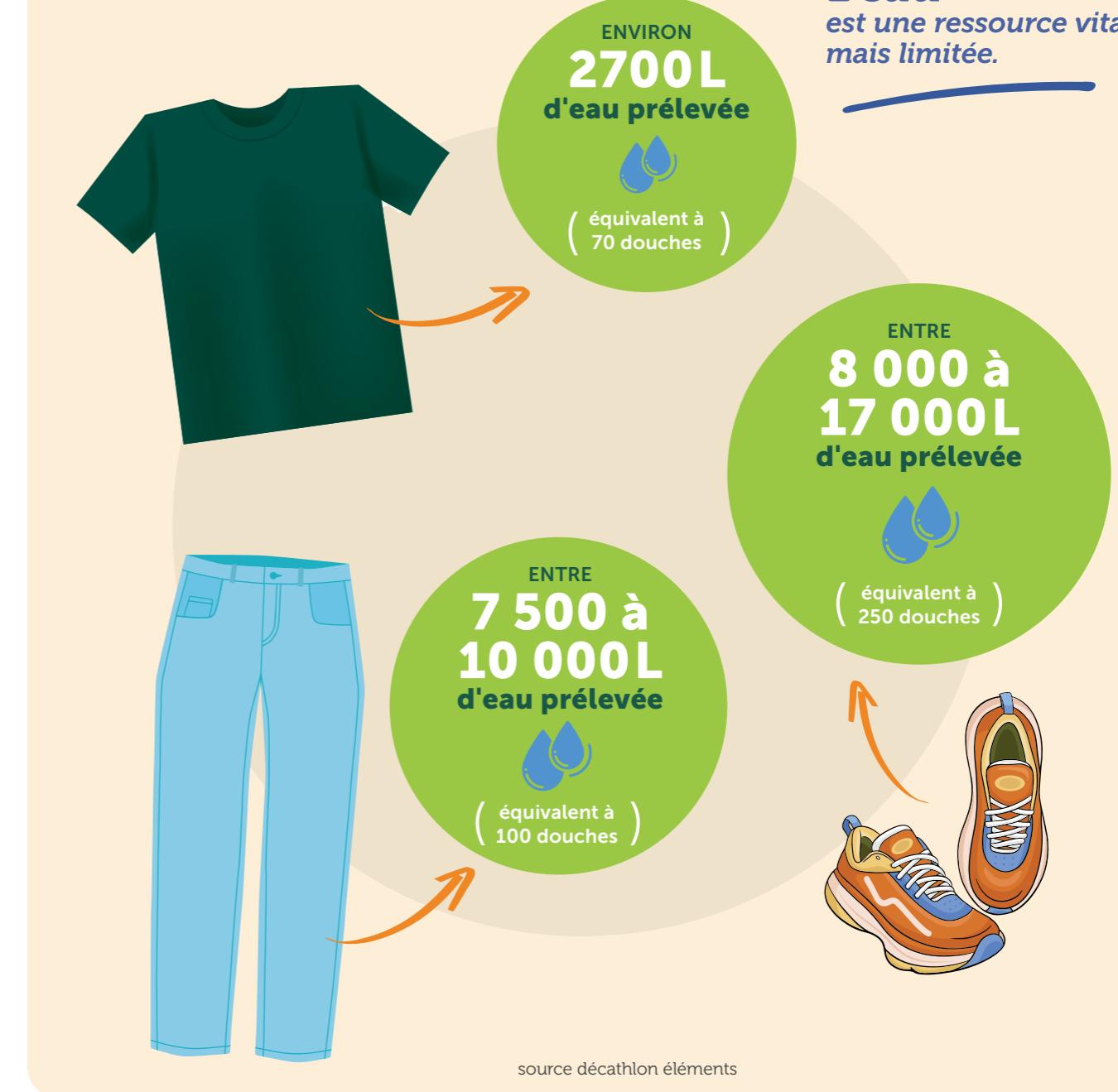
Pour maintenir des prix bas, la fast fashion s'appuie sur une main-d'œuvre peu ou pas qualifiée, souvent exploitée dans des pays en développement. Les ouvriers et ouvrières dans des usines souffrant de conditions de travail précaires, pour des salaires dérisoires.

Des alternatives existent néanmoins : privilégier des vêtements de qualité conçus pour durer, recourir à la seconde main ou encore entretenir et réparer ses vêtements plutôt que de les jeter.

Consommer n'est pas anodin. Consommer mieux, c'est consommer en prenant conscience des implications environnementales, climatiques, sociales ...

L'EMPREINTE D'EAU POUR LA FABRICATION D'UN VÊTEMENT

L'eau
est une ressource vitale
mais limitée.

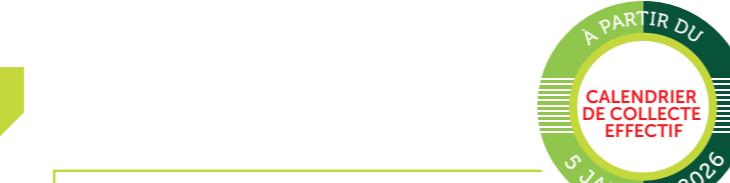




Calendrier de collecte des habitats individuels

Bac bordeaux Bac jaune

VILLE	JOUR	SEMAINE A	SEMAINE B
Areines	vendredi		
Athon	vendredi		
Azé	mercredi		
Beauvilliers	vendredi		
Busloup	vendredi		
Coulommiers-la-Tour	lundi		
Crucheray	mardi		
Danzé	mardi		
Ecoman	vendredi		
Epuisay	mardi		
Faye	vendredi		
Fortan	lundi		
Fréteval	jeudi		
Gombergean	mardi		
Haie-de-Champ	mercredi		
Huisseau-en-Beauce	mardi		
La Bosse	vendredi		
La Chapelle-Enchérie	vendredi		
Lancé	mardi		
Lieu-dit Montrieux	mardi		
Lignières	jeudi		
Lisle	mercredi		
Lunay	mercredi		
Marcilly-en-Beauce	mardi		
Mazangé	lundi		
Meslay	vendredi		
Moisy	vendredi		
Morée	jeudi		
Naveil	vendredi		
Nouurray	mardi		
Périgny	mardi		
Pezou	mercredi		
Pray	mardi		



Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte, poignée côté rue et rentrés une fois collectés.

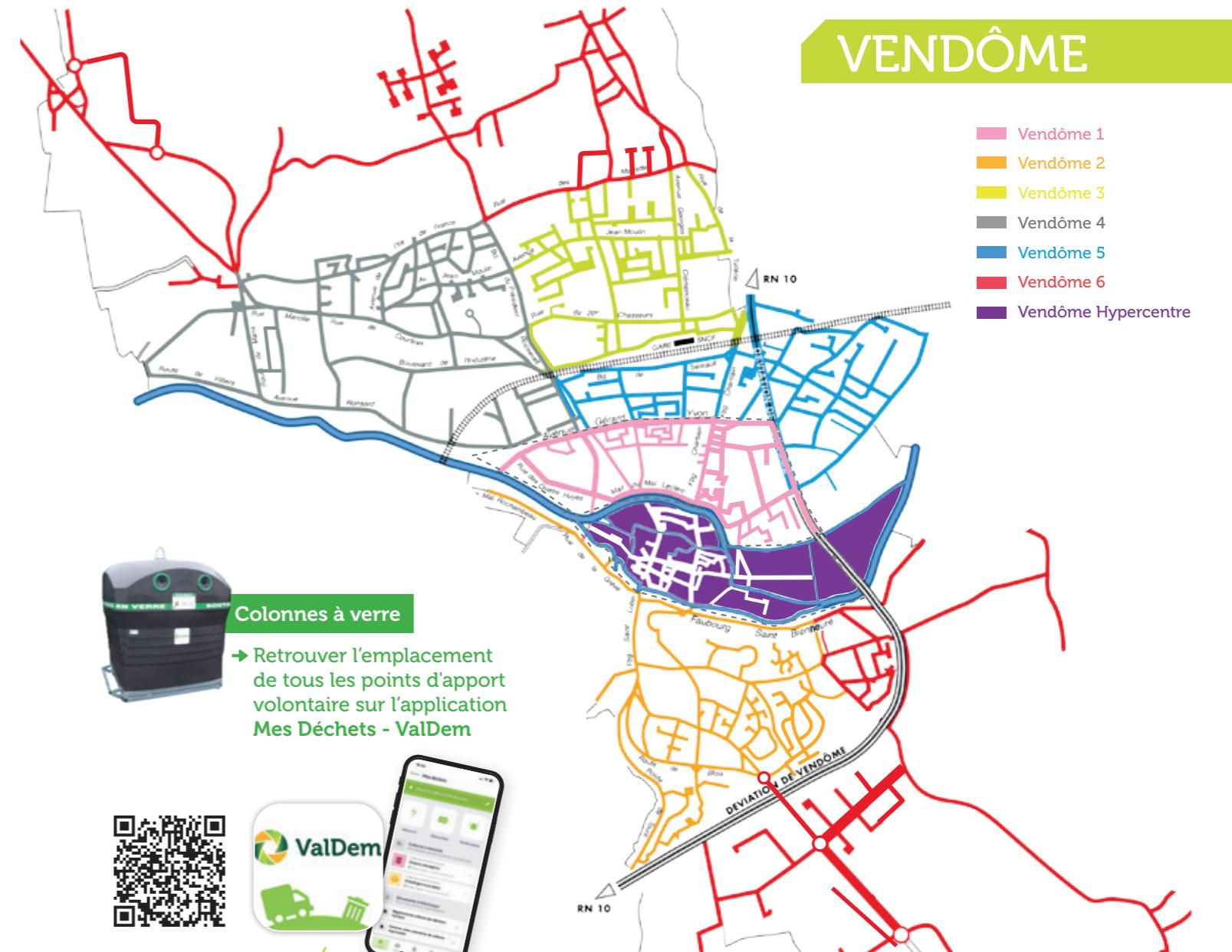
VILLE	JOUR	SEMAINE A	SEMAINE B
Rahart	mercredi		
Renay	vendredi		
Rocé	vendredi		
Romilly-du-Perche	mercredi		
Saint-Amand-Longpré	mardi		
Saint-Firmin-des-Prés	vendredi		
Saint-Gourgon	vendredi		
Saint-Hilaire-la-Gravelle	jeudi		
Saint-Jean-Froidmentel	jeudi		
Saint-Ouen	lundi		
Sainte-Anne	mardi		
Selommes	lundi		
Thoré-la-Rochette	mardi		
Tourailles	mardi		
Vendôme hypercentre	mercredi		
Vendôme 1	mercredi		
Vendôme 2	jeudi		
Vendôme 3	jeudi		
Vendôme 4	lundi		
Vendôme 5	jeudi		
Vendôme 6	lundi		
Viévy-le-rayé	vendredi		
La Ville-aux-Clercs	mercredi		
Vilmardy	mardi		
Villeporcher	vendredi		
Villerable	mardi		
Villeromain	mardi		
Villetrun	vendredi		
Villiers-sur-loir	lundi		
Villiersfaux	mardi		
Villethiou	vendredi		

2026

en vert : Semaine A
en blanc : Semaine B

JANV. 2026	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 2026
J 1	D 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	B	S 1	J 1	D 1	M 1	V 1
V 2	B	L 2	L 2	J 2	A	S 2	M 2	D 2	V 2	L 2	M 2	S 2
S 3	A	M 3	M 3	V 3	A	D 3	M 3	J 3	S 3	J 3	M 3	D 3
D 4	L 5	M 4	M 4	S 4	B	L 4	J 4	S 4	D 5	L 5	S 5	L 4
L 6	V 6	V 6	A	V 6	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	M 6	S 6	M 5
M 7	S 7	S 7	M 7	S 7	M 6	S 6	M 6	L 6	M 7	S 7	M 6	M 6
J 8	D 8	D 8	J 7	D 8	J 7	D 7	M 7	V 7	M 8	S 7	J 7	J 7
V 9	A	L 9	L 9	J 9	B	V 8	A	L 8	B	L 7	M 8	V 8
S 10	D 10	M 10	M 10	V 10	B	D 10	M 10	V 10	S 10	M 9	M 9	D 10
D 11	M 11	M 11	S 11	S 11	M 12	V 11	A	M 11	J 10	M 10	S 9	M 11
L 12	J 12	B	J 12	J 12	D 12	V 12	A	J 13	B	L 12	M 12	L 11
M 13	V 13	V 13	L 13	L 13	M 13	S 13	A	D 13	M 13	V 13	S 12	M 12
S 14	S 14	M 14	M 14	V 15	A	M 14	B	L 14	M 14	S 14	J 12	M 13
J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	M 15	J 15	S 15	M 15	J 15	M 15	J 14	V 15
V 16	B	L 16	L 16	A	M 16	J 16	D 16	L 17	M 16	L 16	S 16	M 17
S 17	M 17	M 17	V 17	A	M 17	J 17	S 17	M 18	J 17	M 17	J 17	D 17
D 18	M 18	M 18	S 18	B	D 17	J 18	S 18	D 18	S 19	L 19	M 19	V 18
L 19	J 19	J 19	J 19	B	M 19	V 19	D 19	L 19	J 19	M 20	S 19	J 20
M 20	V 20	V 20	L 20	A	M 20	S 20	M 20	J 20	V 20	L 21	M 21	L 20
M 21	S 21	S 21	M 21	B	J 21	D 21	M 21	V 21	M 21	M 22	J 22	D 22
J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22	S 22	M 22	J 22	V 22	M 23	J 23	L 22
V 23	L 23	L 23	J 23	B	M 23	J 23	D 23	L 23	S 24	L 23	M 24	J 24
S 24	M 24	M 24	V 24	A	D 24	V 24	B	M 24	J 24	M 24	J 24	D 24
D 25	L 25	L 25	A	V 25	J 25	S 25	D 25	L 25	M 25	M 25	J 25	L 25
L 26	J 26	B	J 26	J 26	M 26	V 26	A	D 26	V 26	J 26	M 26	M 26
M 27	V 27	V 27	L 27	B	S 27	M 27	D 27	L 27	M 27	M 28	J 28	M 27
M 28	S 28	S 28	M 28	V 28	J 28	D 28	M 28	V 27	J 29	S 29	J 29	S 28
J 29	D 29	D 29	M 29	V 29	J 29	S 29	D 30	M 30	V 30	M 30	J 31	D 31
V 30	L 30	L 30	J 30	S 30	A	D 30	B	L 31	M 31	S 31	V 31	

Les jours fériés en rouge décalent la collecte au lendemain



Déchetteries et Plateforme déchets verts

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Danzé Les poulinières	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h			14h - 17h 9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30 7h30 - 13h30
Morée ZA La Varenne	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h		9h - 12h30 13h30 - 17h	9h - 12h	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	7h30 - 13h30		7h30 - 13h30	7h30 - 13h30	7h30 - 13h30
Naveil ZA La Bouchardière	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	9h - 12h	14h - 17h		14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30			8h - 12h30 7h30 - 13h30
St-Amand Rue de la gare	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	14h - 17h		9h - 12h	9h - 12h 14h - 17h
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30		8h - 12h30	8h - 12h30 7h30 - 13h30
St-Ouen Rue Roger Salengro	TOUTE L'ANNÉE sauf juillet-août	14h - 17h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h30	9h - 12h30 13h30 - 17h30
	DU 1 ^{er} JUILLET AU 31 AOÛT	8h - 12h30	8h - 12h30</td			



Le tri simplifié

Une seule règle à retenir !

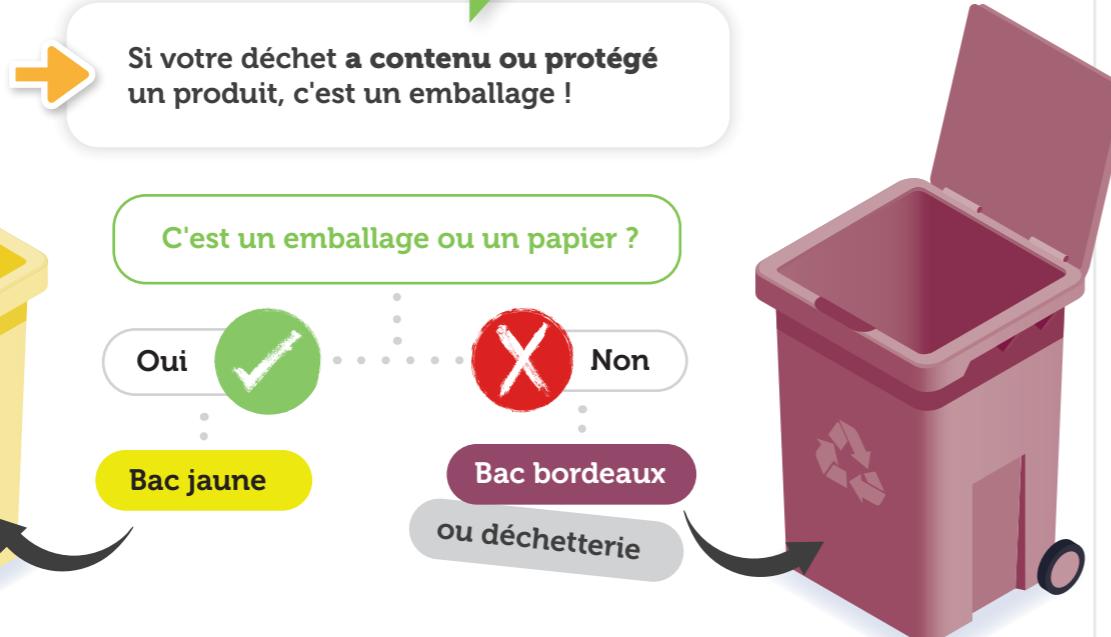
Fini les hésitations devant la poubelle ! Pour trier correctement, il n'y a qu'une seule règle essentielle à retenir :

Inutile de vous demander si votre déchet est propre ou en quelle matière il est fabriqué.

Posez-vous simplement une question :



Est-ce un emballage ?



Trier devient un réflexe simple et efficace !

**TOUS LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

**ET TOUS LES PAPIERS
SE RECYCLENT !**



Les consignes de tri



Bouteilles, bidons et flacons en plastiques



Barquettes, conserves, aérosols, canettes



Tous les emballages en carton



Tous les papiers

Emballages volumineux

Grands cartons bruns et polystyrène
→ J'apporte en déchetterie



Le tout bien vide (inutile de laver les emballages) en vrac et non emboités les uns dans les autres. Il suffit d'aplatir dans le sens de la longueur les bouteilles, les cartonnettes et les briques alimentaires pour gagner de la place dans le bac.



Bac bordeaux

Placez les déchets dans des sacs fermés



Bac verre

Dans les colonnes à verre les contenants sont à déposer sans bouchons ni couvercles. **Acceptés** : flacons de parfums bocaux. **Non acceptés** : vaisselle, porcelaine, ampoules électriques, vitre, miroir, pot de fleurs

Ensemble, visons le zéro refus de tri !!

Qu'est-ce qu'un refus de tri ?

Un refus de tri est un déchet déposé à tort dans le bac jaune. Non recyclable, il perturbe le tri et doit être retiré manuellement ou mécaniquement, ce qui engendre un **surcoût de 25 %** pour le tri et le transport. Bien trier, c'est donc agir à la fois pour la planète et pour nos finances publiques.



Attention !

Certains déchets sont dangereux pour les centres de tri : **piles, batteries, aérosols, cartouches de gaz...** Ils peuvent provoquer incendies ou explosions. **Déposez-les chez les vendeurs spécialisés, dans les points de collecte dédiés ou en déchetterie.**

Vous ne comprenez pas un refus de tri ?

N'hésitez pas à les contacter à tri@valdem.fr ou au téléphone 02 54 89 41 17

Chaque geste compte !

En triant correctement, vous contribuez à la sécurité de tous.



Donnons une seconde vie à nos pneus

Vous changez vos pneus ?

Pensez au recyclage ! Bonne nouvelle ! Depuis le 1^{er} janvier 2025, il est désormais possible de déposer gratuitement vos anciens pneus chez un garagiste partenaire ou dans un magasin spécialisé, et ce sans aucune obligation d'achat.



« Sauvons les meubles » : un levier stratégique au service de l'économie circulaire

Première illustration concrète de l'économie circulaire dans la mise en œuvre de notre PLPDMA, "Sauvons les meubles" a franchi un cap symbolique en fêtant sa 10^e édition ! Lancé comme projet local visant à la récupération et la revalorisation de mobilier et d'objets destinés à la déchetterie tout en soutenant le tissu associatif local, l'événement est devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs de bonnes affaires et de réemploi.

Grâce à l'engagement des équipes, des valoristes et du public, "Sauvons les meubles" a largement dépassé ses objectifs initiaux, se positionnant comme un modèle d'économie circulaire et de solidarité.

En 10 éditions, ce sont :

- 11 associations aidées grâce aux fonds récoltés, elles ont pu financer leurs projets grâce aux bénéfices de l'opération.
- plus de 29 950 € distribués pour soutenir leurs actions, un soutien financier direct pour les initiatives de proximité
- 10 500 visiteurs venus chiner, échanger et s'engager, la

preuve d'un engouement croissant pour le réemploi et l'économie circulaire.

- et plus de 46 tonnes de mobilier remis en circulation plutôt que jetés.

Dans le même esprit, l'opération « **Recyclons ou sauvons les vélos** », qui a lieu chaque mois de juin, contribue à créer une véritable dynamique du réemploi. Cette initiative met en vente des **vélos et du matériel de plein air**, leur offrant une seconde chance tout en soutenant les **valeurs de durabilité et de partage** portées par ValDem.

Une nouvelle initiative solidaire

Dans la continuité de cette démarche, nous proposons désormais aux associations locales la possibilité d'emprunter de la vaisselle issue des invendus de "Sauvons les meubles" pour leurs événements et manifestations. C'est une manière concrète de prolonger l'esprit de réemploi et de solidarité de l'opération "Sauvons les meubles" au service de vos projets. Pour toute demande n'hésitez pas à nous contacter à secretariat@va



Restons connectés !

Pour ne rien manquer de l'actualité du Syndicat ValDem, plusieurs solutions :



Le site internet www.valdem.fr

Vous y trouverez toutes les infos utiles sur le fonctionnement du syndicat et les services proposés : mémo du tri, horaires des déchetteries, parcours des déchets... Mais vous pouvez aussi vous inscrire à nos ateliers en ligne, suivre l'agenda des événements, lire des articles, télécharger des documents, nous contacter...



La newsletter

Une fois par mois, recevez toute l'actualité du syndicat et bien plus encore directement dans votre boîte mail : événement à venir, partenariats, conseils pour réduire ses déchets et articles de fond... Pour vous abonner, rendez-vous sur notre site internet www.valdem.fr, en bas de la page d'accueil.



Application mobile: Mes déchets – ValDem

L'appli officielle du syndicat ValDem ! Elle recense toutes les informations utiles au tri et à la réduction de vos déchets, en fonction de votre adresse : planning personnalisé de collecte, position des points de collecte de proximité, horaires et informations pratiques sur les déchetteries, consignes de tri et bien plus encore. Recevez des notifications de rappel de sortie



La page Facebook Val.dem41

Photos, événements, infos de dernière minute, nous relayons toute l'actualité du syndicat. Très pratique pour recevoir l'actualité en temps réel !



Le compte Instagram valdem_41

Nouveau : ValDem est maintenant sur Instagram ! Depuis le mois de septembre, ValDem est actif sur Instagram et publie des actualités, tutos, vidéos des coulisses ou encore des astuces !



ZAC du haut des Clos, Allée Camille Vallaux • 41100 VENDÔME
02 54 89 41 17 – secretariat@valdem.fr